Commune de Saint Crépin

n°2-2016



Saint Crépin Liaison

Rédaction et administration : Mairie de Saint-Crépin Directeur de la publication : Jean-Louis QUEYRAS, Maire Tirage de ce numéro : 400 exemplaires

> Dépôt légal : 40/2001 Imprimerie : Doc Innov Briançon

EDITO

Les communes sont malmenées par les lois Notre, Allur et consorts, qui retirent petit à petit les pouvoirs aux élus municipaux pour les transférer aux Communautés de Communes. Pour faire face aux baisses des dotations de l'État, il est nécessaire de trouver d'autres recettes et faire des économies afin ne pas augmenter les impôts locaux. Saint-Crépin résiste et reste un village dynamique qui s'inspire de son passé, agit au présent pour mieux prévoir son avenir.

Le Maire, Jean-Louis QUEYRAS

FINANCES

Comptes administratifs 2015

Les comptes administratifs retracent l'ensemble des dépenses et des recettes constatées sur une année civile. Ils rapprochent ainsi les prévisions budgétaires décidées au budget primitif l'année précédente des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres).

Le résultat qui en découle se traduit par un excédent ou un déficit, auquel on ajoute le résultat constaté l'année dernière afin d'obtenir le « résultat cumulé ».

- . Budget principal : excédent de 69.796,56 € sur l'année 2015 soit un résultat cumulé excédentaire de 318.029,86 €
- . Budget de l'eau : déficit de 4.173,40 € sur l'année 2015 soit un résultat cumulé excédentaire de 177.436,23 €
- . Budget camping : excédent de 1.159,13 € sur l'année 2015 soit un résultat cumulé excédentaire de 573,06 €

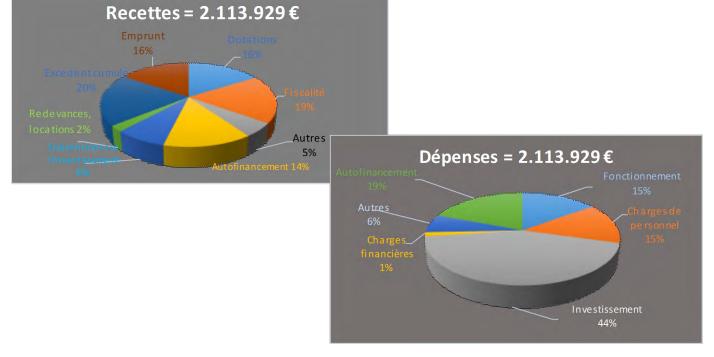
Budget 2016

Les budgets ont été votés à l'unanimité lors de la séance du 25 mars 2016.

Budget général

La plus grande partie des subventions sur investissement seront perçues en 2017, c'est pourquoi la commune a contracté cette année un prêt relais de 107.000 € au taux de 1,18 % afin d'assurer le paiement des entreprises. Une large part des dépenses est affectée à l'investissement dont 257.000 € pour l'opération de l'école (préau et salle multi-activités) et 180.600 € pour l'aménagement d'un logement à l'ancienne école de la Chapelle.

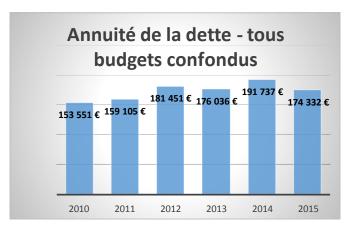
La maîtrise des dépenses de fonctionnement et la recherche active de recettes supplémentaires nous permettent une nouvelle fois cette année de ne pas augmenter la fiscalité communale.



Fiscalité

	Taux votés en 2015	Taux votés en 2016	Taux moyen en France 2016
Taxe d'habitation	14,76 %	14,76 %	24,19 %
Taxe foncière sur le bâti	14,09 %	14,06 %	20,52 %
Taxe foncière sur le non-bâti	201,43 %	201,43 %	48,53 %
Cotisation foncière des entreprises	17,60 %	17,06 %	25,76 %

Endettement



Année	population légale	annuité de la dette	ratio annuité
Annee	au 01/01	tous budgets confondus	dette/habitant
2010	628	153 551 €	245 €
2011	614	159 105 €	259 €
2012	622	181 451 €	292 €
2013	639	176 036 €	275 €
2014	668	191 737 €	287€
2015	682	174 332 €	256 €

C'EST NOUVEAU

Vous pouvez désormais payer les factures émises par la commune (eau, garderie...) par Carte Bleue directement par Internet grâce au système TIPI (TItres Payables sur Internet), qui est un mode sécurisé de paiement développé par les services de la Perception. L'adresse internet et les références pour le paiement figurent en haut de vos factures.

Les subventions aux associations

Lors des séances des 25/03/2016 et 29/04/2016, le Conseil Municipal a attribué les subventions aux associations.

Club de judo	300 €
Club de ski Risoul	400 €
Club aquatique l'Argentière	300 €
Souvenir français	80 €
Prévention routière	90 €
RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves)	110€
Association géologique	100€
FNACA	80 €
Les Faux Airs	250 €
Club Vélo Rock	250 €
ADIL	70 €
L'Ardillon Haut-Alpin	250 €
Aéroclub	150€
Club de vol à voile	150€
Club de vol à moteurs	150€
ACCA	275 €
Association Fait main 05	250 €
Association les Genévriers	600€
Association du personnel communal	200€
Club de l'Amitié	400 €
Club de foot Saint Crépin Eygliers Sports	1.350 €
Maison du Tourisme Guillestrois Forêt Blanche	12.830€

Pour les clubs sportifs extérieurs à la commune, le montant versé correspond à 50 € par enfant Saint Crépinois inscrit.



Les Faux-Airs lors du karaoké du 14 juillet

Une subvention de 100 € a également été attribuée à Sébastien KONIJNENBERG qui fait briller son village d'origine bien au-delà des frontières.

Carte d'identité expresse

Age: 18 ans
Ville: Saint Crépin—Hautes-Alpes

Club : Club des sports de Risoul

Discipline : Snowboard Freestyle

Motivation : Le plus haut niveau, faire partie des meilleurs!

Objectifs : les X Games / les JO 2018 en Corée du Sud

Palmarès 2016

1^{er} Course Nationale Big Air Font Romeu (France)

3^{ème} Coupe du Monde Big Air Val d'Isère (France)

5^{ème} Coupe du Monde Slope Style Dachstein (Autriche)

5^{ème} Coupe du Monde Big Air Québec (Canada)

Elève en Terminale ES au Lycée d'été d'Alberville Pôle France13ème Coupe du Monde Big Air Boston (USA)

17^{ème} Coupe du Monde Slope Style Grandvalira (Andorre)

25^{ème} Coupe du Monde Slope Style Laax (Suisse)



BRAVO A TOI SEBASTIEN!!

LES TRAVAUX

Elagage des arbres du camping

Afin de préserver la sécurité des vacanciers et dans un souci permanent d'amélioration de l'accueil, une campagne d'élagage a été réalisée au camping ce printemps.



Entretien des réseaux

Le nettoyage intégral des réservoirs d'eau potable de la commune a eu lieu les 23 et 24 mai dernier.

Des travaux d'installation de vannes de sectionnement seront réalisés durant le deuxième semestre.



Le préau de l'école

Au retour des vacances de Pâques, nos élèves ont découvert un magnifique préau tout en bois dans la cour de récréation de l'école. Ils l'on particulièrement apprécié en cette période pluvieuse.

Aucun arbre n'a été maltraité ni abattu durant les travaux !...

Afin de mieux connaître ce nouvel ouvrage, je vous propose un petit quizz :

Quelles sont ses dimensions?

Quelle est sa surface?

Quelle essence de bois a été utilisée?

Quel est le nombre de poteaux? de fermes?

Quel est le diamètre des poteaux?

Quelle est l'épaisseur des bardeaux?

Quel est le volume approximatif du bois de charpente?

Florent LOUMAYE
Les réponses sont données en page 13



Création d'une salle multi-activités à l'école

Les travaux d'aménagement d'une salle multi-activités à l'école ont commencé mi-juin.

Il s'agit d'une extension du bâtiment sur l'arrière de l'école, destinée à recevoir la cuisine de la cantine. L'espace laissé libre permettra une extension de la salle de la cantine devenue bien trop petite eu égard aux nombreux élèves la fréquentant. La nouvelle salle sera destinée à accueillir les enfants lors du repas de midi et, à accueillir d'autres activités scolaires et extra-scolaires.

Le montant des travaux s'élève à environ 123.000 € HT. Nous avons obtenu des subventions de l'Etat dans le cadre de la DETR (Dotation aux Equipements des Territoires Ruraux) à hauteur de 30 %, du Département des Hautes-Alpes dans le cadre du FDECL (Fonds Départemental d'Equipement des Collectivités Locales) à hauteur de 30 %, ainsi que la somme de 10.000 € dans le cadre de la réserve parlementaire du député Joël GIRAUD.

Plusieurs corps de métiers interviennent, suite à la mise en concurrence des entreprises dans le cadre des marchés publics :

M into Score En Score SA EL

Entreprise ATS de Chabottes : gros œuvre,

Société d'Etanchéité des Alpes basée à Gap : étanchéité,

Menuiserie de la Tour située à Villard Saint Pancrace : menuiseries

intérieures et extérieures,

Société Ocal de Chorges : cloisons et faux-plafonds,

Entreprise Malcor d'Ancelle : revêtements sols et murs,

Sommet Décor Gap: peinture,

SAS Lavigna : plomberie, EURL Palumbo : électricité.

Ces entreprises travaillent tout l'été pour que les travaux soient achevés mi-août.

L'entreprise ATS a dû employer les grands moyens afin d'approvisionner le chantier dont l'accès était impossible par l'arrière du bâtiment.



Aménagement du carrefour de la Gare

Le Conseil Municipal a décidé de démolir les bâtiments de l'ancienne gare lors de sa séance du 25 mars 2016. Cette démolition permettra de dégager la vue sur le passage à niveau et entrera dans une opération de plus grande ampleur : l'aménagement par les services de l'Etat (DIRMED) d'un carrefour sécurisé .

Le carrefour, situé sur la route nationale 94 reliant Gap à Briançon, dessert le village de Saint Crépin côté Est, ainsi que l'Aérodrome, l'Aéromotel, le camping et les hameaux de Chanteloube, la Bourgea, la Chapelle pour le côté Ouest.

La DIRMED a effectué des relevés avant de lancer le projet :

RN 94 : c'est 6.500 véhicules par jour en moyenne, dont 9 % de Poids Lourds. Ce chiffre monte à 14.000 véhicules par jour en été, dont 6 % de Poids Lourds.

La RD 138 côté Durance, c'est 700 véhicules par jour en moyenne, 1600 en été.

Côté village, on décompte 400 véhicules par jour en moyenne, 700 en été.

A cela, s'ajoutent les lignes de Car Régionales Briançon/Marseille (7 A/R en semaine) qui s'arrêtent au niveau du carrefour + le trafic ferroviaire (15 trains par jour au passage à niveau).

Un bilan accidentologie de 1990 à 2012 fait ressortir 40 accidents corporels sur l'ensemble de la Commune de Saint Crépin, dont 20 pour le seul carrefour de la Gare. Les nombreux accidents matériels n'ont pas fait l'objet de statistiques.

Devant ce constat, un projet de giratoire a été inscrit en 2015 au Contrat de Plan Etat Région PACA pour un montant de 4,5 millions d'euros, financés à 1/3 par l'Etat, 1/3 par la Région PACA et 1/3 par le Département des Hautes-Alpes.

Ce giratoire permettra de réduire l'insécurité routière, d'améliorer les conditions d'échange entre le centre bourg et le secteur d'activités économique et touristique et de mieux identifier l'accès principal au village.

Une fois les travaux achevés, la sortie sur la RN 94 côté Nord (face à l'Eglise Vieille) sera fermée.

A l'occasion de ce projet, la Commune de Saint Crépin envisage la création d'un nouveau parking relais facilitant notamment le développement de la pratique du covoiturage.

Une enquête publique est prévue avant la fin de l'année 2016 :

- . Au titre du code de l'expropriation afin de s'assurer de la maîtrise du foncier dans ce secteur,
- . Et au titre du code de l'environnement,

Suite aux consultations préalables par la DIRMED réalisées au printemps 2016, le calendrier prévisionnel pourrait être le suivant :

- . Enquête publique = deuxième semestre 2016
- . Consultation des Entreprises = hiver 2016/2017
- . Travaux = 2017-2018 (sous réserve de la maîtrise foncière)
- . Mise en service: 2018

Au fil des jours

Vœux à la population

Le samedi 16 janvier, c'est dans une salle comble et en présence notamment d'élus de différentes communes voisines, d'acteurs de la vie locale (pompiers, gendarmes, présidents et membres d'associations...) que Monsieur le Maire a présenté ses vœux en rappelant les nombreux projets réalisés et les projets futurs encore plus importants pour notre commune.

Comme les années précédentes, cette sympathique et cordiale cérémonie a pris fin autour d'un apéritif convivial.

Intempéries Neige

Le vendredi 12 février, à la suite d'abondantes chutes de neige et de difficultés qui s'en sont suivies pour les automobilistes, il nous a été demandé de maintenir la salle polyvalente ouverte afin d'accueillir d'éventuels naufragés. Une dizaine de personnes avec enfants ont ainsi passé la nuit l'abri et ont repris leur périple après s'être réchauffés avec café et chocolat chaud offerts par la municipalité.



Concert en l'église de Saint-Crépin

Le samedi 12 mars, en la magnifique église de Saint Crépin, les professeurs de l'école de musique de Guillestre nous ont offert un florilège de chants avec leurs voix sublimes, une orchestration impressionnante, des duos de guitares ainsi que des virtuoses, et ce, dans tous les registres. Une très bonne soirée où le public était venu nombreux.

Fête de la Saint Marc – samedi 23 avril

Chaque samedi le plus proche du 25 mars, jour de la Saint Marc, le village célèbre sa traditionnelle fête votive. Une fête plutôt ancienne puisqu'elle date du Moyen-âge et a vu le jour à l'initiative d'un Évêque.

Nous remercions les éleveurs du canton qui fidèles, nous prêtent chaque année quelques animaux tels que moutons, chèvres, ânes, poules, oies et autres, et qui nous permet d'étoffer notre foire pour le plaisir des visiteurs et le bonheur des enfants.



C'est suivie d'un repas du soir préparé par des conseillers municipaux que cette foire de la Saint Marc s'est terminée, au rythme des blagues, chants et histoires locales, dans la bonne humeur collective. A l'an qué vin !

Commémorations – 8 mai

71^{ème} anniversaire de la fin des hostilités de la deuxième guerre mondiale accompagnée musicalement par la fidèle Lyre des Alpes, en présence d'un détachement de sapeur pompiers, ainsi que les porte-drapeaux.



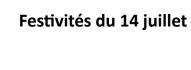
Le message de l'UFAC a été lu par cinq enfants de l'école communale de Saint Crépin.

Le message du secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense chargé des anciens combattants et de la mémoire a été lu par un élu.

Après toutes les musiques officielles, nous avons entendu le message de Monsieur le Maire.

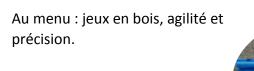
La cérémonie s'est terminée par l'hymne européen.

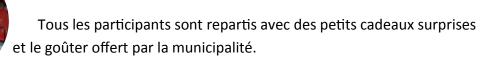
Enfin, café et chocolat chaud ont été offerts par la municipalité.



L'après-midi était dédié aux enfants avec pour, leur plus grand plaisir, une kermesse organisée

dans la cour de l'école.





En début de soirée, les jeux ont laissé place au verre de l'amitié et à la scène ouverte/karaoké animée par l'association « les Faux-Airs ». Petits et grands ont pu donner de la voix où un grand nombre de saintcrépinois et vacanciers s'étaient donnés rendez-vous pour partager un moment convivial et agréable. La soirée s'est terminée autour d'un barbecue où un « menu grillades » était servi. Élus et bénévoles ont retroussés leurs manches pour faire cuire la viande et préparer les sandwichs.



Les jardins familiaux - été 2016

Les jardins familiaux sont heureux d'accueillir 2 nouveaux jardiniers. Nous comptons donc 9 locataires. Une grande satisfaction pour tous, pro et débutants, de très bonnes récoltes...

Un seul mot d'ordre : « Cultivons notre jardin » - Voltaire



Microcentrale sur le Torrent de Pra Reboul—Un projet financier mais aussi social

Le dossier a été déposé auprès des services de la Direction Départementale des Territoires pour instruction le 13 juin dernier. Il faudra 11 mois avant d'obtenir, nous l'espérons, l'autorisation de turbiner.

Le projet de la microcentrale de Guions ne se limite pas à la production d'électricité et à un gain financier conséquent pour la commune. En effet, ce projet permettra d'apporter l'eau potable à différents hameaux qui en sont à ce jour dépourvus :

- . Le Collet,
- . L'Adroit,
- . Champaussel

Il permettra également d'installer une borne anti-incendie aux Guions près du parking.

Par ailleurs, le Villard, les Chapins, le Villaron et le Bas Villaron bénéficieront de l'eau d'arrosage, avantage très apprécié par les habitants.

On voit donc que le projet de microcentrale est global et apporte de nombreux avantages aux hameaux situés rive Gauche de la Durance et à l'ensemble de la commune en augmentant sa capacité financière d'investissement et de fonctionnement.

Sécurisation de la traversée du village—Pose de « coussins Berlinois »

Afin d'inciter les conducteurs à la plus grande prudence et au respect de la limitation de la vitesse dans le village, de nouveaux « coussins berlinois » ont été installés au mois de juin. Une zone « 30 » est créée le long de la traversée de Saint Crépin, depuis le pont sur le Jaffuel, jusqu'à la sortie côté Nord.

Nous invitons tous les conducteurs à respecter cette limitation de vitesse. La sécurité routière est l'affaire de tous.



Camping de L'Iscle

Le goudronnage de l'entrée, la réfection de la dalle du restaurant et les travaux de rafraichissement du bâtiment d'accueil ont été réalisés avant le début de la saison, améliorant ainsi l'accueil des vacanciers.





En ces temps de fortes chaleurs, n'hésitez pas à venir vous rafraichir à la piscine du camping. Ouverte du mercredi au dimanche, de 13h à 18h45.

VIE SCOLAIRE

Dans le cadre des activités périscolaires (TAP), les enfants ont...

... dansé...



...pique-niqué...



... joué dans la cour...



...et, surtout:

Les enfants ont activement préparé le carnaval Brésilien tout au long du deuxième et du troisième trimestre. Avec l'aide des employées municipales et des bénévoles, ils ont tout organisé pour cette belle fête qui a eu lieu le samedi 4 juin : costumes et décoration des chars. Le jour J, la fête a battu son plein avec le défilé des chars fleuris dans les rues du village sur des rythmes brésiliens endiablés. A la fin de cette matinée festive, un apéritif offert par la municipalité attendait les villageois et un pique-nique intergénérationnel dans l'enclos clôturait ce moment de partage haut en couleurs....





Un grand merci à l'ensemble des bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année avec le personnel communal pour offrir aux enfants les meilleures activités possibles.

Si vous voulez vous joindre à nous, contactez Virginie au secrétariat de mairie !





Passez tous de bonnes vacances!...

... et n'oubliez pas la rentrée, c'est le 1er septembre...

Pensez à inscrire vos enfants dès maintenant auprès du secrétariat de mairie pour les TAP et la cantine.



Le travail sur le thème du carnaval brésilien a également inspiré le chef de cuisine qui a concocté un menu spécial pour la cantine, repas servi le 3 juin dans une belle ambiance festive.

Au menu:

- « Pao de Queijo » Petit pain au fromage servi avec de la salade verte
- « Feijoada » Plat type cassoulet avec du porc et des haricots noirs
- « Dessert aux fruits exotiques » type cheesecake avec noix de coco et coulis exotique

Bom apetite!

Pour l'occasion, Laurent du Fournil d'Anthony avait préparé un pain « Capacabana ». Pain aux épices et fruits secs.

Succès assuré auprès des enfants et des plus grands....





Le voyage scolaire

Après moult inquiétudes liées à la grève de la SNCF, les 31 enfants du cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) sont finalement partis en autocar pour leur voyage scolaire à Mèze dans l'Hérault du 6 au 10 juin 2016.

Au programme : voile, pêche et apprentissage de la vie en collectivité loin des parents.

Pour permettre aux enfants de partir, (voyage qui a lieu uniquement tous les 3 ans), la commune a accepté de prendre en charge les 1.210 € supplémentaires de transport en autocar en plus de la participation prévue initialement. C'est donc une participation totale de 169 € par élève qui a été versée par la commune cette année pour le voyage scolaire.



Divers





Cet été, l'association des Genévriers vous propose :

- une exposition des « carnets de voyage » de Michel Oziau, du 2 au 7 août, de 16h à 19h à la salle polyvalente,
- des ateliers de création de votre propre carnet de voyage (renseignements et inscriptions au 04.92.45.06.66 ou mimaoz@aliceadsl.fr)
- Le Théâtre des Genévriers :

« A l'école des Fées, Sorcières, Sorciers » création avec le groupe des « enfants » « Pièces détachées » de JM Ribes avec le groupe des « grands »

Les samedi 13 et dimanche 14 août à la salle de la Chapelle de 20h30 à 21h30 : les « enfants », suivi d'un entracte de 21h45 à 23 h : les « grands »



Entrée : 6 € pour les deux pièces

Réservations conseillées au 04.92.45.20.23 (heures repas) ou 06.66.23.19.64



Réponses au questionnaire de la page 5

Quelles sont ses dimensions?:

- longueur : **14 m** - largeur : **5 m**

hauteur au chéneau : 2,5 mhauteur au faîtage : 3,5 m

Quelle est sa surface?

- au sol : 70 m2- de toiture : 85 m2

Quelle essence de bois a été utilisée? Mélèze (brut et contrecollé)

Quel est le nombre de

poteaux : 6fermes : 3

Quel est le diamètre des poteaux : 230 mm

Quelle est l'épaisseur des bardeaux : 27 mm

Quel est le volume approximatif du bois de char-

pente : 5 m3

Merci à Florent pour ce petit jeu.



La conquête de la Plaine

Pendant la Révolution et l'Empire, le conseil municipal émet plusieurs demandes d'aides au sujet de la plaine de Saint-Crépin qui chaque année est en partie recouverte de graviers. Mais rien n'aboutit, même si des promesses sont faites, si des experts sont commis et se rendent sur place. Il manque l'argent qui est en priorité réservé à la guerre contre les ennemis de la France.

Les deux rives sont touchées et les habitants décident d'agir eux-mêmes. Chanteloube est le premier quartier à commencer à faire des digues. Les habitants de la rive gauche suivent l'exemple notamment pour la plaine à l'aval du torrent de Pra Reboul ; des haquets sont construits et chaque hiver des blocs énormes sont prélevés dans le torrent de Merdanel puis transportés et mis en place.

A mesure que les digues se construisent, une partie de l'Isclas, plaine formée par les alluvions de la Durance en aval du torrent de Pra Reboul, devient cultivable. En 1817, on procède à un premier partage des « délaissés de la Durance » entre les habitants de la commune de Saint-Crépin sous l'autorité de M. Bonnafont, expert nommé par arrêté du Sous-Préfet en date du 30 mars 1817. Voici un extrait de son rapport :

« Nous, soussigné professeur de mathématiques au collège d'Embrun, expert par arrêté de M. le Sous-Préfet de l'Arrondissement d'Embrun, en date du 30 mars dernier, à l'effet de procéder à la Description topographique, Arpentage, partage et estimation lot par lot d'une partie des délaissés de Durance que la commune de Saint-Crépin se propose (après les avoir soustraits aux irruptions de cette rivière par la construction d'une digue) de partager entrer ses habitants suivant la délibération prise par le Conseil municipal de la commune le 10 mai 1815. Nous avons opéré de la manière suivante :

Après avoir fait planter, en présence de M. le Maire et de quelques membres du conseil municipal, les limites qui doivent déterminer avec précision le terrain qui devait être partagé, le sol dont l'inclinaison du nord au midi est d'environ dix millimètres par mètre, nous a présenté un polygone irrégulier de treize côtés. Celui-ci confine du levant le territoire de la communauté de Saint-Crépin, jadis pareillement acquis sur la Durance, du midi gravier et délaissés de cette rivière, du couchant la dite rivière et du nord autre partie. Nous en avons levé le plan sur une échelle de 4 millimètres pour 5 mètres, tel qu'il est joint au présent procès-verbal.

Les opérations d'arpentage qui en dérivent nous ont donné une étendue superficielle de Huit cent cinquante-trois ares cinquante et un centiares (853a 51ca). En divisant cette surface par cent vingt (120), qui est le nombre des particuliers qui devaient participer au partage, suivant l'état que nous en avons préalablement remis à M. le Maire, l'étendue de chaque lot devait être de sept cent onze mètres, vingt-cinq centimètres carrés (711m 25cm). Nous avons procédé à la composition de ces lots sur le terrain et après leur avoir donné à chacun l'étendue ci-dessus énoncée, nous les avons fait limiter et fixer à chaque limite le numéro d'ordre du lot, en allant du midi au nord. Cette opération terminée, il en restait deux encore : estimer la valeur des lots, puis en faire la division entre les particuliers. Pour la première opération, ce sol n'étant planté que de buissons et n'ayant par conséquent jamais donné aucun revenu, nous n'avons pu en établir la valeur en multipliant la rente par un nombre donné ainsi que pratiqué ordinairement. Cette valeur ne pouvait donc être fixée que sur l'espoir du revenu à venir, préjugé d'après la nature du terrain qui

varie à chaque pas. De concert avec M. le Maire (Joseph-Laurent Combal) et Maitre Roux-Durraffourt (Pierre-Joseph) et Eymar (Louis-Etienne), membres du conseil municipal, nous avons estimé séparément chaque lot, en prenant pour base, d'un côté la quantité de terre végétale qu'on y trouvait et de l'autre les frais qu'il faudrait faire pour un parfait défrichement. Nous avons joint cette estimation au numéro d'ordre du lot, que nous avons fixé à sa limite.

Quant à la grande opération, c'est à dire la division des lots, ces lots n'étant pas de la même valeur, le moyen le plus équitable d'en faire le partage, nous a semblé celui du sort. En conséquence, M. le Maire a fait réunir dans un même local tous les habitants qui devait participer au partage. Après en avoir fait l'appel nominal et leur avoir fait lecture de l'estimation chaque lot, nous avons, en sa présence, jeté dans une urne tous les numéros depuis un jusqu'à cent vingt, nombre égal à celui des copartageants de ces lots. Puis les ayant appelés séparément et en suivant la liste qui nous a été remise par M. le Maire, chacun d'eux s'est présenté pour tirer son numéro qui lui est échu, tel que nous l'avons porté sur l'état ci-après. Nous avons formé, au fur et à mesure que le tirage s'est effectué en y joignant à côté de chaque numéro, l'estimation qui en avait été faite et dont nous avons fait un état séparé.

Ici est portée la liste des habitants ayant participé, chacun avec son lot et la valeur correspondante. (Nous tenons cette liste à la disposition de la municipalité et des Saint-Crépinois)

Ainsi clos et arrêté le présent procès— verbal que nous avons signé avec M. le Maire, Roux-Durraffourt et Eymar qui nous ont assisté dans nos opérations, à St Crépin le 10 avril 1817.

Signé: Roux Durraffourt, J L Combal maire, Eymar, Bonnafoux »

Ce travail en commun de conquête de terres sur la Durance est le résultat d'un changement important des mentalités. Désormais le communautaire prime sur l'individualisme qu'engendraient la misère et l'injustice de l'Ancien Régime. Désormais les paysans travaillent pour eux. Ils ne sont plus « corvéables à merci » comme au temps des seigneurs, qu'ils soient ecclésiastiques ou militaires. Au cadastre Napoléonien, dit aussi ancien cadastre, cette zone devenue cultivable fut nommée « Les Lots » Jean Combe



Cet article relatant les préoccupations des anciens pour le partage des terres de la Plaine est à rapprocher d'un dossier sur lequel planchent, à ce jour, les administrations (Agence de l'Eau, Direction Départementale des Territoires, SMADESEP, Natura 2000) dans le cadre d'un nouvel aménagement de la Durance :

- Adaptation de la digue située en face de la Contière,
- Réhaussement de la digue entre le pont sur la Durance et le Torrent de Chanteloube,
- Création d'une digue au niveau du torrent de Pra Reboul pour protéger la Plaine.

Infos expresses

Horaires d'ouverture de l'accueil de la Mairie :

Du lundi au samedi, de 8h30 à 12h.

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale :

Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi, de 8h30 à 11h30; En dehors de ces horaires, aucune opération postale n'est possible.

Téléphone: 04.92.45.02.71 **courriel**: mairie@saintcrepin.com **Site internet**: www.saintcrepin.com

Horaires d'ouverture de la bibliothèque municipale :

Le mardi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h30 à 12h

Plan Local d'Urbanisme

Le projet de révision du PLU est toujours en cours d'études par la municipalité, assistée du cabinet d'études Eurekat.

En fonction de l'avancement du dossier, une réunion publique pourrait être programmée à l'automne.

